

## Etude

### « Transition économique : Des modes de consommation et de production : Inciter les acteurs clés du marché à intégrer la biodiversité »

#### *Résumé de l'étude menée par Arcadis à la demande du SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement*

Encourager les acteurs du marché importants à tenir (davantage) compte de la biodiversité

#### Introduction

**Biodiversité** est le nom donné à l'extraordinaire variété de la vie sur terre. C'est la contraction de « diversité » et de « biologique ». La biodiversité englobe trois niveaux : la diversité génétique (la variation entre les individus d'une même espèce, p.ex. un labrador et un chihuahua), l'ensemble des espèces (de la plus petite bactérie au plus grand cétacé) et les différents écosystèmes (l'ensemble interactif des espèces et l'environnement dans un milieu déterminé, p.ex. un bois, un lac, ...).

Les **services écosystémiques** sont des services fournis par les écosystèmes ou, en d'autres termes, par la biodiversité. Ils sont généralement répartis en quatre catégories :

- les **services d'approvisionnement** : p.ex. nourriture, bois et papier, fibres vestimentaires, médicaments, ...
- les **services de régulation** : p.ex. purification de l'air et de l'eau, formation du sol, pollinisation, ...
- les **services culturels** : p.ex. récréation et tourisme, éducation, inspiration, spiritualité, ...
- les **services de soutien** (ces services apportent un soutien aux trois autres catégories) : p.ex. production d'oxygène, cycle de carbone et d'azote, ...

La biodiversité et les services écosystémiques sont d'une importance cruciale pour le bien-être des générations présentes et futures. L'ensemble des activités économiques en dépendent directement ou indirectement. Cependant, la perte de la biodiversité et des services écosystémiques continue de s'exercer, ce qui n'est pas sans conséquence pour les entreprises. Il importe donc que l'ensemble des acteurs, y compris le secteur des entreprises et le secteur économique prennent davantage en compte la biodiversité et les services écosystémiques.

#### Projet

L'objectif premier de l'étude est de passer à des modèles de consommation et de production durables en encourageant les acteurs principaux du marché à prendre davantage en compte la biodiversité et les services écosystémiques. L'objectif second est d'étudier les possibilités d'utilisation durable de la biodiversité et des ressources naturelles en vue d'un gain économique, social et écologique.

Cette étude s'est penchée sur les secteurs économiques ayant des répercussions manifestes sur la biodiversité et les services écosystémiques et qui en dépendent également. Par ailleurs, on a examiné pour quels secteurs (ou parties de secteurs) le niveau de politique fédérale est pertinent,

quels secteurs sont importants sur le plan socio-économique et/ou pour les importations et les exportations. Trois secteurs/filières ont été retenus :

1. l'entièreté de la chaîne de valeur du **secteur alimentaire** : de l'agriculture et la pêche à la distribution en passant par l'industrie agro-alimentaire ;
2. l'entièreté de la chaîne de valeur du **secteur chimique** : de l'agriculture, l'exploitation minière, la sylviculture, etc. à la distribution, en passant par les entreprises de traitement chimique et des sciences de la vie ; cinq groupes de produits ont été abordés en particulier : les médicaments et les produits apparentés, les cosmétiques, les pesticides, les engrais et les produits à base de biomasse (produits biosourcés) ;
3. le **secteur financier**, c'est-à-dire les banques et les assurances.

Il ressort de l'analyse des impacts et des dépendances de ces secteurs/filières que :

- chaque secteur/filière a un impact sur et est dépendant de la biodiversité et des services écosystémiques
- ces impacts et ces dépendances doivent être identifiés et évalués pour l'ensemble de la chaîne de valeur
- il est d'une importance cruciale de connaître ces impacts et ces dépendances ainsi que le moment (les moments) où ils apparaissent dans la chaîne de valeur, et ce afin de déterminer les instruments les plus efficaces permettant de tenir davantage compte de la biodiversité et des services écosystémiques.

Cependant, il arrive souvent que les entreprises et les secteurs économiques concernés n'aient pas conscience du fait que, non seulement ils ont un impact sur la biodiversité et les services écosystémiques, mais qu'ils en sont également dépendants.

## **Résultats**

Cette étude a permis d'établir une liste d'instruments appliqués par les autorités ou dont l'utilisation peut être recommandée afin d'encourager les entreprises ou les secteurs à tenir davantage compte de la biodiversité et des services écosystémiques.

### ***Quelques suggestions d'instruments pour l'ensemble des secteurs étudiés***

- assurer la transition vers une bio-économie
- encourager les méthodes de production efficaces et les matériaux durables
- financer la recherche
- promouvoir de nouveaux modes de financement de la biodiversité et des services écosystémiques
- encourager la conclusion d'accord sectoriel pour certains secteurs et groupes de production
- effectuer une analyse d'efficacité et de coûts-bénéfices des instruments existants
- réorienter les subventions ayant un impact négatif vers des subventions soutenant les produits / secteurs durables
- conscientiser les entreprises / secteurs / fournisseurs / consommateurs / ...
- optimiser, veiller à une plus grande transparence des labels environnementaux
- réaliser un test de biodiversité pour un nouveau produit mis sur le marché

- accorder suffisamment d'importance aux critères sur la biodiversité lors d'achats publics
- développer *The Economics of Ecosystems and Biodiversity* au niveau belge, axé sur les entreprises, afin de démontrer que la biodiversité et les services écosystémiques nécessitent plus d'attention
- jeter les bases d'une détermination de valeur de la biodiversité et des services écosystémiques et de la prise en compte (au niveau comptable) du capital naturel, notamment dans le processus décisionnel
- promouvoir l'entrepreneuriat socialement responsable dans l'ensemble des secteurs industriels

## **Décisions et recommandations**

### ***Analyse des instruments existants***

#### **Instruments de régulation**

Leur valeur a déjà été démontrée, certainement lorsqu'il s'agit de la régulation des produits ayant un impact négatif sur la biodiversité. Au niveau fédéral, il est possible d'envisager notamment des mesures fiscales.

On s'attend à une augmentation des instruments de régulation, ainsi que d'autres instruments liant les impacts sur la biodiversité et les entreprises responsables de ces impacts. A cet égard, la directive européenne relative à la responsabilité, le concept visant à éviter des pertes nettes de biodiversité et le principe du « pollueur-payeur » sont des pistes à explorer.

#### **Instruments de co-régulation**

Il convient d'examiner s'il est utile et faisable de mieux prendre en compte la biodiversité et les services écosystémiques par le biais d'accords sectoriels pour certaines filières/secteurs économiques et produits / groupes de produits.

#### **Instruments volontaires proposés par l'Autorité**

Les instruments publics volontaires pouvant s'avérer très efficaces pour les secteurs étudiés sont les suivants : politique d'achats publics verts, labels environnementaux contrôlés par la politique, certification et recherche. Il convient d'examiner plus avant le paiement pour les services écosystémiques. La détermination de valeurs et la prise en compte, sur le plan comptable, des aspects liés à l'environnement peuvent contribuer à une meilleure évaluation des ressources naturelles et des services écosystémiques, mais pas à la création d'un échange et de marchés pour ces aspects environnementaux.

#### **Instruments volontaires proposés par les entreprises/secteurs**

Certains de ces instruments sont considérés comme étant utiles, tel que, par exemple, l'utilisation d'une politique d'entreprise ou de secteur et d'un plan d'action en matière de biodiversité et de services écosystémiques, la recherche, le financement du maintien de la biodiversité. Il n'est pas aisé, pour les labels environnementaux privés et les awards, de maintenir leur crédibilité.

### ***Recommandations à l'intention des autorités en ce qui concerne les instruments***

Le SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement (ou Autorité fédérale) :

- doit examiner plus avant une série d'instruments, tels que le renouvellement du financement du maintien de la biodiversité et des services écosystémiques, l'étude d'efficacité et de coûts-bénéfices des instruments existants, la réorientation des subventions, l'application d'accords sectoriels, un test de biodiversité pour les produits mis sur le marché, etc. ;
- doit encourager l'innovation en ce qui concerne les méthodes de production efficaces et les matériaux / produits durables ;
- doit continuer à soutenir la recherche en matière de biodiversité et de services écosystémiques (prévention, diminution et mitigation des impacts, développement d'une technologie, instruments, etc.) ;
- doit prendre des initiatives en vue de l'intégration de critères facilement réalisables et contrôlables de biodiversité dans les critères de durabilité et dans les labels environnementaux pour les produits ayant une empreinte importante sur l'écologie ou la biodiversité ainsi que dans une politique d'achats publics verts ; il convient d'accroître le contrôle des labels environnementaux et leur transparence ;
- doit entreprendre des actions en vue de faire prendre conscience aux entreprises de la biodiversité et des services écosystémiques, par la promotion d'un entrepreneuriat socialement responsable et le développement d'instruments d'accompagnement et de gestion en la matière ;
- doit initier la détermination de valeurs et la prise en compte du capital naturel dans le secteur public et le secteur des entreprises
- doit veiller à la transition vers une bio-économie et pour les produits biosourcés ; la bio-économie permet d'abandonner la société basée sur le carbone, d'utiliser de façon durable les ressources naturelles telles que la biomasse solide et gazeuse, de développer et de soutenir de nouvelles « chaînes de production », des matériaux et des produits.

=> Attention : « bio » n'est pas synonyme de « durable » ; il faut être vigilant à cet égard dans le cadre de l'élaboration d'un cadre régulateur, du développement de critères de durabilité, etc.

### ***Recommandations concernant les secteurs étudiés***

#### **Secteur chimique**

L'ensemble du secteur chimique, aussi divers soit-il, est caractérisé par une préoccupation commune : le développement d'une bio-économie et de produits à base de biomasse sûrs et respectueux de l'environnement. Pour ce faire, il est d'une importance cruciale de développer un cadre légal et des critères de durabilité facilement réalisables et contrôlables qui tiennent compte des impacts aux niveaux écologique (y compris sur la biodiversité et les services écosystémiques), économique et social. L'autorité fédérale doit promouvoir les produits biosourcés durables au moyen de la recherche, de mesures fiscales, de leur intégration dans la politique d'achat de l'autorité, de labels environnementaux et de certification. Par ailleurs, il faut conscientiser les consommateurs.

En ce qui concerne les médicaments et les cosmétiques, la priorité première est de ratifier le Protocole de Nagoya. La recherche est nécessaire afin de réduire l'impact des nouvelles technologies ainsi que l'afflux de substances nocives dans l'eau. Il y a lieu d'examiner la possibilité de normes de produits dans le secteur pharmaceutique et d'une redevance sur les substances dangereuses pour la biodiversité. Il faut octroyer aux produits cosmétiques un label environnemental adéquat. Par

ailleurs, il importe de veiller au développement de molécules synthétiques en remplacement des ressources naturelles.

Les pesticides et les engrais sont déjà soumis à une réglementation relativement stricte. D'autres actions, telle que l'imposition de mesures fiscales sont possibles. Il convient d'examiner les pistes telles que les labels environnementaux, la certification et la politique d'achats publics verts. Il faut mettre progressivement un terme à la production de pesticides et d'engrais non essentiels ou les interdire et promouvoir les bio-pesticides.

### **Secteur alimentaire**

L'industrie et la distribution agro-alimentaires n'ont pas tellement d'impact direct sur la biodiversité et les services écosystémiques. Cependant, elles peuvent exercer une grande influence sur p.ex. les fournisseurs et les consommateurs. Ainsi, l'industrie alimentaire est fortement dépendante de l'agriculture et de la pêche et des services écosystémiques tels que l'épuration de eaux, la formation du sol, la pollinisation etc. Les instruments les plus appropriés pour ce secteur sont les instruments de régulation suivants : p.ex. les quotas de pêche, les initiatives législatives relatives aux techniques dangereuses, etc. Il convient d'examiner l'application de normes de produits tenant compte de la biodiversité ; cela ne sera certes pas évident pour les produits alimentaires composés.

L'autorité fédérale peut soutenir une alimentation durable par : \* une analyse de l'empreinte sur la biodiversité des produits alimentaires composés, \* la création d'instruments économiques visant à décourager les ingrédients dangereux pour la biodiversité et à promouvoir une alimentation durable, \* la promotion de l'agriculture durable, également via des projets de développement, \* l'intégration de produits alimentaires certifiés dans la politique d'achats verts de l'autorité.

La conscientisation des différents acteurs (agriculteurs, pêcheurs, l'industrie de transformation, les distributeurs, les consommateurs) représente un défi important pour l'autorité. Il également possible de promouvoir la réutilisation des flux de déchets de biomasse.

### **Secteur financier**

Actuellement, les établissements financiers tiennent peu compte des risques et des opportunités liées au capital naturel pour les produits et les services financiers (emprunts, investissements, ...) et pour l'ensemble du secteur/de la filière. Le développement de ces connaissances et d'instruments visant à déterminer la valeur et la gestion des risques concernant le capital naturel, et la prise en compte de cet éléments dans le processus décisionnel financier constituent à cet égard des étapes importantes.

L'autorité fédérale peut jouer un rôle important en la matière en amorçant une prise de conscience du secteur. Le secteur peut être encouragé à souscrire un ou plusieurs code(s) de conduite. L'autorité peut montrer l'exemple en intégrant la biodiversité dans sa politique d'achat, par la gestion durable de l'infrastructure et en proposant un accompagnement, une formation et une information. L'intégration de critères relatifs à la biodiversité et aux services écosystémiques dans les produits financiers constitue une étape importante dans la phase d'analyse en vue de la transition vers des investissements ou l'octroi de prêts.

L'autorité peut soutenir la recherche sur le renouvellement du financement du maintien et du rétablissement de la biodiversité et des services écosystémiques, sur le développement de critères relatifs à la biodiversité pour les produits bancaires et les produits d'assurance etc. Enfin, il faut

étudier la possibilité d'initiatives en matière de régulation, telle que l'imposition d'une norme légale pour certains produits financiers.